

La construction neuve de logements résultats à fin mars 2017

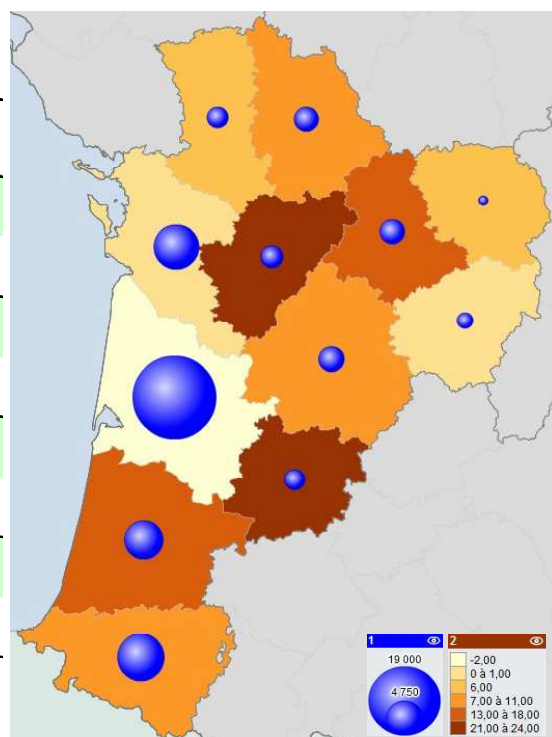


Logement Construction

La construction neuve de logements

Nombre de logements autorisés

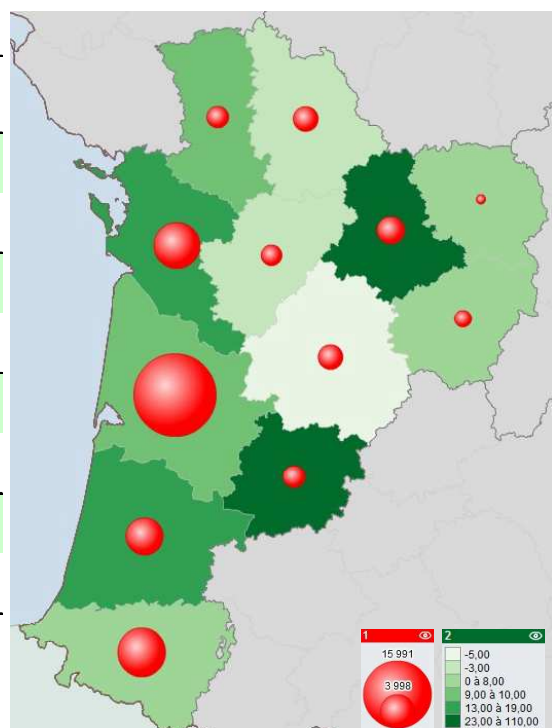
	d'avril 2016 à mars 2017	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	19 012	131 605
	évolution ²	18%	17%
individuels groupés	Nombre ¹	5 640	46 262
	évolution ²	2%	5%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	19 622	270 398
	évolution ²	-7%	15%
Total logements	Nombre ¹	44 274	448 265
	évolution ²	3%	15%



■ 1 - logements autorisés (au cours des 12 derniers mois) ■ 2 - évolution sur 12 mois (en %)

Nombre de logements commencés

	d'avril 2016 à mars 2017	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	15 716	111 525
	évolution ²	10%	12%
individuels groupés	Nombre ¹	4 739	35 850
	évolution ²	16%	6%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	18 045	231 625
	évolution ²	13%	20%
Total logements	Nombre ¹	38 500	379 000
	évolution ²	12%	16%



■ 1 - logements commencés (au cours des 12 derniers mois) ■ 2 - évolution sur 12 mois (en %)

¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents
Source : SOeS - Sit@del2 en dates réelles estimées



LOGEMENTS AUTORISES

d'avril 2016 à mars 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	758	3%	204	24%	388	80%	1 350	21%
17 - Charente-Maritime	2 627	3%	798	18%	2 112	-9%	5 537	0%
19 - Corrèze	568	26%	103	-3%	48	-70%	719	1%
23 - Creuse	203	12%	28	65%	0	-100%	231	6%
24 - Dordogne	1 401	16%	246	-6%	136	-28%	1 783	7%
33 - Gironde	6 279	35%	2 303	-8%	10 418	-15%	19 000	-2%
40 - Landes	2 095	20%	724	55%	1 255	-10%	4 074	13%
47 - Lot-et-Garonne	781	18%	168	-10%	209	155%	1 158	24%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 734	15%	494	-21%	3 677	9%	5 905	7%
79 - Deux-Sèvres	827	0%	162	16%	224	26%	1 213	6%
86 - Vienne	948	10%	263	4%	410	17%	1 621	11%
87 - Haute-Vienne	791	16%	147	15%	745	21%	1 683	18%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	19 012	18%	5 640	2%	19 622	-7%	44 274	3%

LOGEMENTS COMMENCES

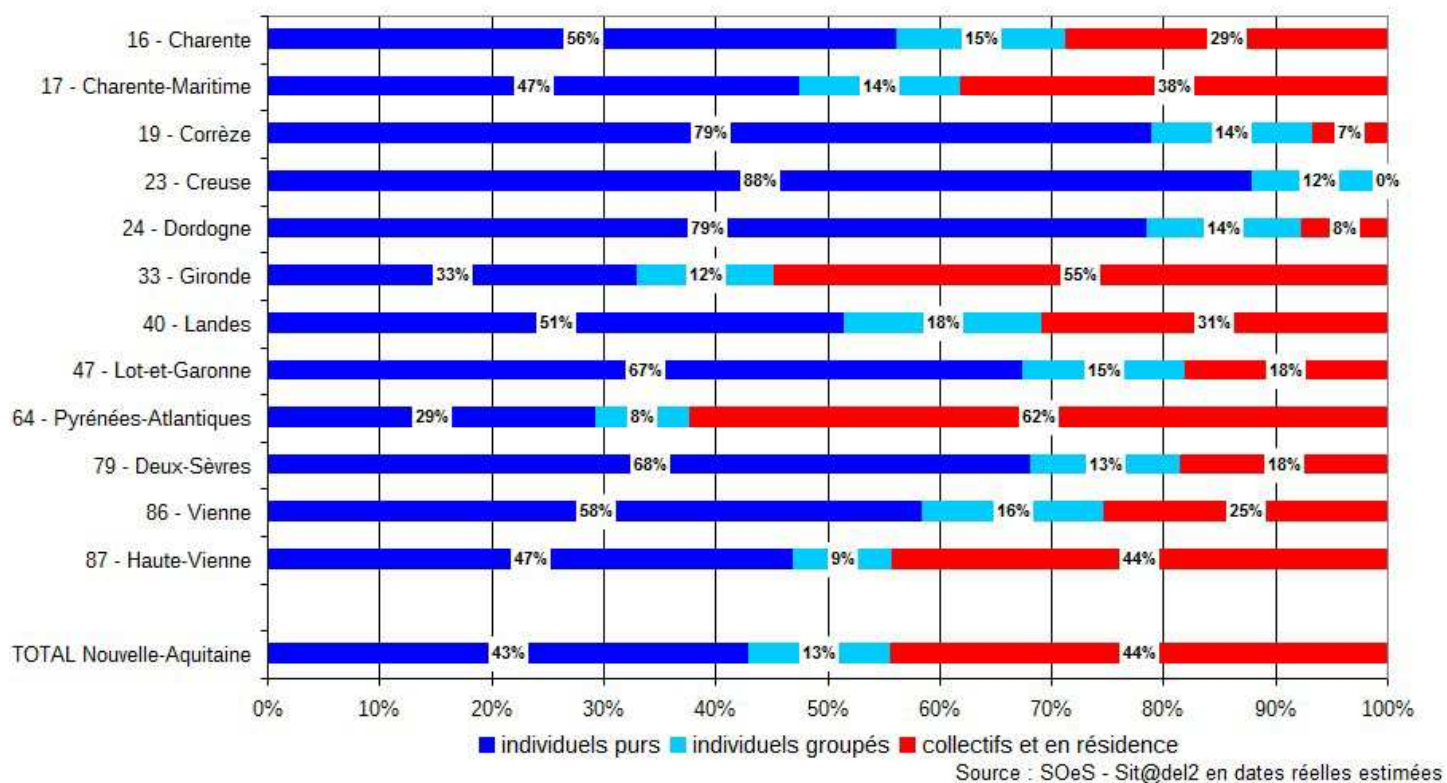
d'avril 2016 à mars 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	694	7%	107	-39%	205	-6%	1 006	-3%
17 - Charente-Maritime	2 397	7%	733	65%	1 887	7%	5 017	13%
19 - Corrèze	457	4%	98	27%	145	7%	700	7%
23 - Creuse	178	2%	19	111%	11	-31%	208	5%
24 - Dordogne	1 136	3%	211	-5%	93	-51%	1 440	-5%
33 - Gironde	4 756	21%	1 976	14%	9 259	5%	15 991	10%
40 - Landes	1 726	8%	496	95%	1 063	18%	3 285	19%
47 - Lot-et-Garonne	651	3%	137	-35%	389	> +200%	1 177	24%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 462	8%	502	0%	3 341	10%	5 305	8%
79 - Deux-Sèvres	763	3%	108	-6%	248	45%	1 119	9%
86 - Vienne	829	4%	231	-1%	415	-16%	1 475	-3%
87 - Haute-Vienne	667	7%	121	17%	989	> +200%	1 777	110%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	15 716	10%	4 739	16%	18 045	13%	38 500	12%

¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface

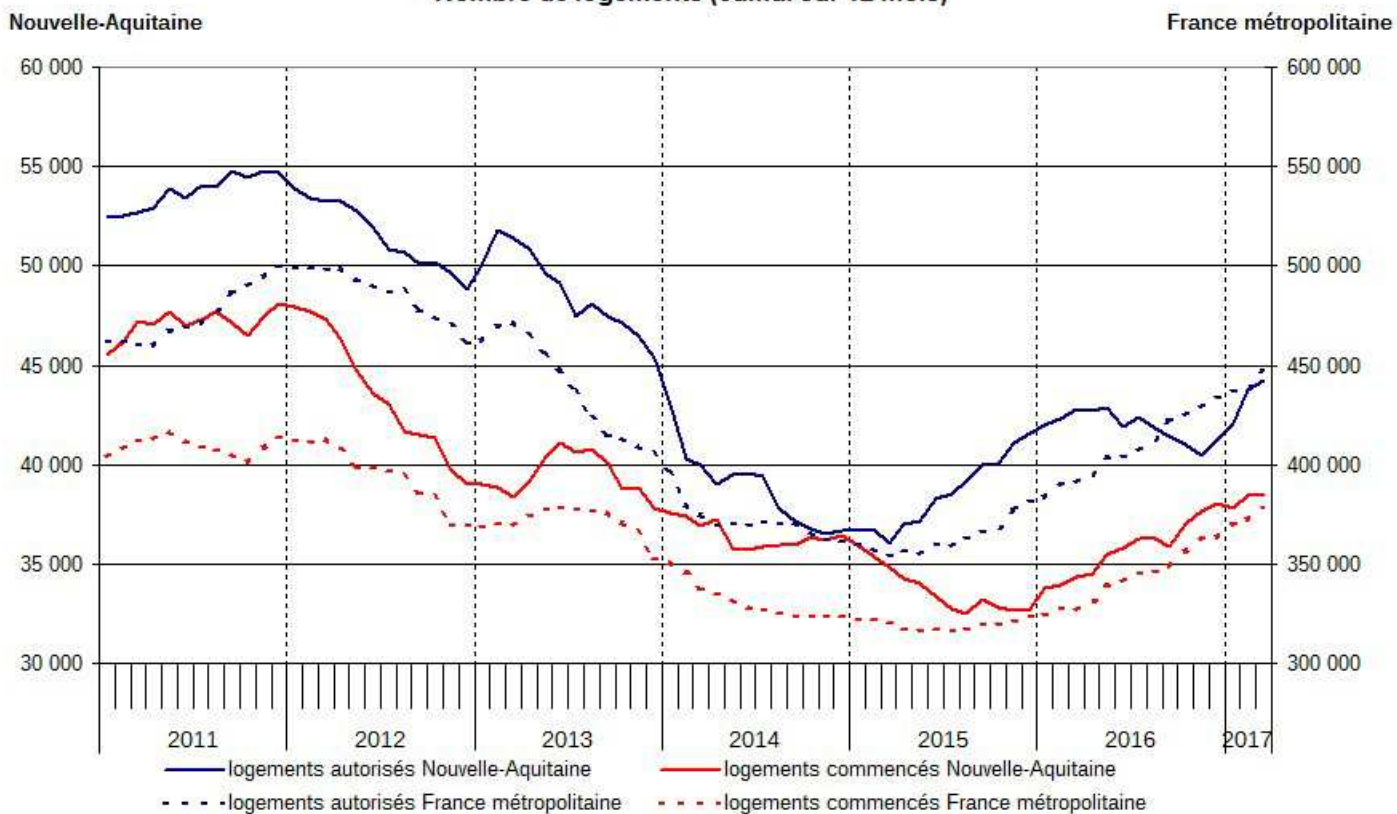
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents

Source : SOeS - Sit@del2 en dates réelles estimées

Part des logements autorisés par type et par département (au cours des 12 derniers mois)



Nombre de logements (cumul sur 12 mois)



Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier (permis commencés) transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SOeS. (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Logement-Construction/Construction/Logements/notice-methodologique-sitadel2-fevrier-2015-v2.pdf>).

On distingue les logements individuels (purs ou groupés), les logements collectifs (appartements) et les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.). Ces derniers se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Pour en savoir plus

Les résultats pour la région sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction-r593.html>).

Les séries nationales de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SoeS : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr (rubrique construction / logements).

Observation & statistiques

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

Directeur de publication : Patrice Guyot

Rédacteur : Christel Calas
Mission Connaissance et Analyse des Territoires
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

Courriel : poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : en cours